

Format

Format de papier : A4, imprimer en recto verso Police : Times Roman
taille 12 pour le corps de texte et taille 10 pour les notes de bas de page.

Interligne : 1,5 Marges : 25 mm de chaque côté Numéroté les pages en
haut à droite (sauf la page de garde) et de manière continue. Pensez à
justifier (alignement à gauche et à droite) votre texte.

La présentation des figures et des tableaux: Figures, cartes et tableaux

L'auteur a toute liberté pour constituer ou ajouter des schémas, figures,
tableaux, cartes, photos, plans, etc.... en veillant à leur lisibilité. Il faut
ajouter une légende et les numéroté. Il faut impérativement indiquer la
source (élaboration propre ou source extérieure). On distingue
Illustrations, figures, tableaux et cartes. Il faut ajouter en fin de mémoire
un sommaire pour les lister et indiquer leur emplacement (page) dans le
mémoire.

La hiérarchisation des titres :

Trois niveaux de titre sont permis au maximum et ils doivent être
homogènes et bien hiérarchisés.

Format d'écriture

N' utiliser l' italique que pour les mots étrangers et les titres d'ouvrages. Utiliser le gras uniquement pour les titres et les sous-titres du mémoire. Ne pas utiliser le soulignement et les mises en relief. Mettre les accents sur les majuscules, sauf lorsqu'il s'agit d'un sigle ou d'un logo. On écrit par exemple OCDE.

L'écriture des nombres en chiffres ou en lettres ?

Les nombres de 0 à 10 inclus sont toujours écrits en lettres, que ce soit au début, à l'intérieur ou à la fin d'une phrase. A partir de 11, les nombres sont écrits en chiffre dans les phrases, mais en lettres au début d'une phrase. S'il y a une énumération de catégories évoquant des nombres différents dans une même phrase, ils sont tous écrits en chiffres.

Les nombres inférieurs à 0, les fractions, les rapports, les pourcentages sont toujours écrits en chiffres. Les signes %, \$, etc... sont détachés du nombre : 15 %

3- La présentation de la bibliographie

Elle doit être classée par thèmes (voir plus bas) et par ordre alphabétique.

Pour chaque titre, il faut tenir compte de la nature du support (ouvrage individuel/collectif, thèse, article de revue, etc.). Nous vous présentons ici la norme la plus suivie à l'université. D'autres standards existent ;

l'important, quelque soit le standard que vous utilisez, est que toutes les références se présentent de la même manière. L'homogénéité est une qualité essentielle pour n'importe quelle bibliographie.

a) Ouvrages

La référence bibliographique d'un ouvrage doit comporter le nom de l'auteur (en majuscules), son prénom (en minuscules), le titre de l'ouvrage (en italique), le lieu de parution, le nom de la maison d'édition, le nom de la collection (s'il y a lieu. Ex : la collection Que sais-je ?), l'année de publication. PROST Antoine, Douze leçons sur l'histoire, Paris, Éditions du Seuil, 1996. CERVO Amado Luiz, MARTINS Estevão Chaves de Rezende (org.), Relações internacionais : visões do Brasil e da América latina, Brasil, IBRI, 2003.

b) Contribution à un ouvrage collectif

Nom + prénom (voir supra), le titre de l'article ou du chapitre (entre guillemets), in, le nom du/des responsable(s) de la publication, le titre de l'ouvrage (en italique), lieu + maison d'édition + date, le numéro des pages concernées. LESSA Mônica Leite, « Relações culturais internacionais », in MENEZES Lena Medeiros de, MUNTEAL FILHO Oswaldo et ROLLEMBERG Denise (org.), Olhares sobre o político :

novos ângulos, novas perspectivas, Rio de Janeiro, Ed. UERJ, 2002, p.11-25.

c) Articles dans des revues

Nom + prénom de l'auteur, titre de l'article (entre guillemets), titre de la revue (en italique), le lieu d'édition (entre parenthèses), le numéro de la revue et le volume (s'il y a lieu), la date de publication, le numéro des pages concernées. FRANK Robert, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français de Relations internationales*, vol. 4, Bruxelles, 2003, pp. 42-65.

d) Articles recueillis sur internet

Nom + prénom de l'auteur, titre de l'article (entre guillemets), titre de la revue (en italique), le numéro de la revue et le volume (s'il y a lieu), la date de publication, l'adresse de la page internet, la date de consultation du site. AUBERT Lucienne, « Les supers-femmes sont fatiguées », *Santé mentale au Québec*, Vol.4, n°2, Novembre 1979, p.119-127. Adresse URL www.erudit.org/revue/smq/1979/v4/n2/030060ar.pdf (Site consulté le 12 mars 2009).